

Jean-Marie ANDRE

Expert comptable D.P.L.E.

Commissaire aux comptes

Expert judiciaire inscrit près la Cour d'Appel
de Besançon

9, Rue Faltans

ZA Les Près Chalots - B.P. 47

25220 ROCHE LEZ BEAUPRE

Tél. : 03 81 60 52 72

Fax : 03 81 55 62 87

E-Mail : andrejm@wanadoo.fr

**LE FOURNEAU ECONOMIQUE – FONDS DE
DOTATION**

Fonds de dotation régie par la Loi du 4 Août 2008

Siège social : 3, rue Champrond

25000 BESANCON

-:-:-:-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2013

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Dotation « *LE FOURNEAU ECONOMIQUE – FONDS DE DOTATION* », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité des règles et méthodes comptables telles que décrites dans l'annexe.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

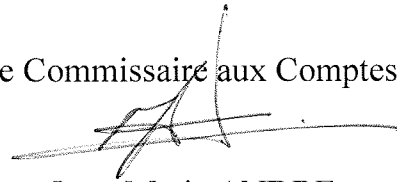
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance entre les comptes annuels et les documents adressés aux sociétaires.

A Roche lez Beauré, le 13 Juin 2014

Le Commissaire aux Comptes,



Jean-Marie ANDRE
Expert-Comptable D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes inscrit

FOURNEAU ECONOMIQUE

Fonds de DOTATION

3, Rue Champrond

25000 BESANCON

Compte de résultat 2013

	2013	N-1
Produits d'exploitation		
<i>Vente de plateaux</i>	1359,00	
Dons	24 242,00	14 055,00
TOTAL I	25 601,00	14 055,00
Charges d'exploitation		
Fourniture de bureau	0,00	21,60
Autres fournitures repas	4 703,50	1 980,00
Honoraires	657,80	677,80
Frais de poste	0,00	41,04
Frais de banque	190,28	253,96
Subv. Versées	0,00	0,00
TOTAL II	5 551,58	2 974,40

	2013	N-1
Résultat d'exploitation (I-II)	20 049,42	11 080,60
Produits financier	665,41	565,57
Charges financières		
Résultat financier	665,41	565,57
Résultat courant	20 714,83	11 646,17
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Résultat exceptionnel	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	20 714,83	11 646,17

BILAN 2013

ACTIF	2013	N-1
Actif circulant		
Compte courant	39017,33	20952,91
Compte à terme	21236,81	20889,77
Compte livret A	20431,48	20113,11
Caisse		
Produits à recevoir	896,00	
TOTAL ACTIF	81 581,62	61955,79

PASSIF	2013	2012
Fonds associatif		
Report à nouveau	60 226,79	48580,62
Résultat de l'exercice	20 714,83	11646,17
Total fonds associatif	80 941,62	60226,79
Compte de tiers		
Fournisseurs et rattachés	640,00	1 729,00
Compte de Régularisation		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	81 581,62	61955,79

FOURNEAU ECONOMIQUE

Fonds de dotation

3, rue Champrond
25000 BESANCON

Régi par la loi n°2008-776 du
04/10/2008

Publié au JO du 05/09/2009

Déclarée à la Préfecture de Besançon

METHODES COMPTABLES

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le principe de prudence conformément aux hypothèses de base :
 1. Continuité de l'exploitation.
 2. Permanence des méthodes comptables.
 3. Indépendance de l'exercice.
 4. Et enfin conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

- La durée de l'exercice est de 12 mois. La période est du 01 janvier au 31 décembre 2013.

- Les dépenses et recettes sont enregistrées sur un journal de banque à partir des relevés bancaires arrêtés au 31 décembre 2013.
En contrepartie du compte banque, les dépenses sont affectées sur un compte de charge et les recettes sont enregistrées sur un compte de produit.

- Un journal d'opérations diverses enregistre les opérations de régularisation notamment les écritures de fin d'année et de redressement.

- Nous n'avons pas acquis d'immobilisation. Nous vous rappelons que le Fonds de Dotation a été constitué uniquement pour aider financièrement au fonctionnement de l'Association Boutique Jeanne Antide.

- Nous n'avons pas de dettes et de créances à recevoir au 31/12/2013.

- Nous avons constitué une provision :

640 € pour les travaux de contrôle effectués par notre Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2013.

- Nous avons une nouvelle recette constituée par la vente de plateaux qui nous ont été donnés par le FOURNEAU Economique. Il nous en reste environ 40 pour une valeur à la vente globale de 640 €